

Débat sur le Grand Canal - Interpellation de M. JACQUEMIN, Conseiller Municipal

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Merci de votre présence. Nous avons un ordre du jour particulièrement chargé et je vous remerciais d'avance d'être les uns et les autres plus synthétiques dans vos propos. Nous allons tout de suite procéder à une modification de l'ordre du jour car le point n° 33 sur le PLH concernant l'ensemble du Grand Besançon sera présenté par Mme PERNES qui a été à l'origine de toutes les études qui ont été faites et qu'elle a déjà présentées dans d'autres collectivités de la périphérie. Afin de lui éviter d'attendre le point n° 33 de l'ordre du jour pour intervenir, nous lui demanderons de le faire en début de séance, tout de suite avant la présentation des images de synthèse sur la patinoire.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, vous mettez sur notre bureau une lettre qui nous informe du déplacement de la date du débat sur le Grand Canal. J'attire votre attention sur le fait que déjà un certain nombre de collègues avaient déplacé leur départ en vacances du 4 au 6 ou au 5 pour être présents, mais en retenant le 6, on prend le risque d'avoir un certain nombre d'absents. Aussi dans la mesure du possible, j'aurais souhaité que cette date reste le samedi 4.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ce n'est plus possible de la maintenir le samedi 4. Il m'a été demandé par plusieurs d'entre vous d'une part de ne pas le mettre un samedi matin pour quelques-uns qui travaillent le samedi matin, hélas pour eux, et d'autre part par d'autres qui n'étaient pas présents ce samedi 4 et qui souhaitaient être là pour ce débat. Ce qui fait que nous l'avons reporté au lundi 6 à 18 heures comme la plupart de nos Conseils Municipaux.

Alors je regrette que cela contrarie certains d'entre vous mais j'ai dû le faire pour ces différentes raisons. Par contre je vous ai déjà donné la date de la prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra donc le 28 septembre à 18 heures. J'envisage aussi de procéder à d'autres initiatives dans le courant de ce dernier trimestre, dont je vous parlerai par la suite, notamment un débat sur le projet Ville. Puis se trouve également en instance de réflexion et de discussion une initiative que pourrait prendre la Ville de Besançon de se retrouver avec les villes jumelées de l'Europe pour, ensemble, traiter de la place des villes dans l'Europe, indépendamment du traité des accords de Maastricht. Nous pensons que ce serait utile. C'était demandé par plusieurs d'entre nous, qu'entre responsables des villes jumelées et pour traiter de la place de la Ville dans l'Europe de demain, nous puissions prendre une initiative qui se situerait aussi sans doute à la rentrée. Tout se précipite et il faut finalement essayer de faire un choix. Je regrette pour ceux qui partent en vacances, mais j'ai tenu compte des vacances scolaires qui intéressent bon nombre de Français.

Dont acte.